

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006564700170	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT ETABLISSEMENT PUBLIC Pays de Montbéliard Agglomération
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SGC DU PAYS DE MONTBELIARD

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : Service d'eau potable DSP 2025 (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	29
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	30
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	31
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	33
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	34
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	37
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	38
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	39
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	40
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	41
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	42
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	43
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	45
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 246 606,00	3 246 606,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		3 246 606,00	3 246 606,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	3 239 158,00	3 239 158,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 239 158,00	3 239 158,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	6 485 764,00	6 485 764,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	308 788,00	0,00	368 364,00	368 364,00	368 364,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	376 050,00	0,00	385 403,00	385 403,00	385 403,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 515,00	0,00	1 515,00	1 515,00	1 515,00
Total des dépenses de gestion des services		686 353,00	0,00	755 282,00	755 282,00	755 282,00
66	Charges financières	151 837,00	0,00	126 898,00	126 898,00	126 898,00
67	Charges exceptionnelles	35 500,00	0,00	31 500,00	31 500,00	31 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		873 690,00	0,00	913 680,00	913 680,00	913 680,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 622 633,00		1 537 926,00	1 537 926,00	1 537 926,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	800 000,00		795 000,00	795 000,00	795 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 422 633,00		2 332 926,00	2 332 926,00	2 332 926,00
TOTAL		3 296 323,00	0,00	3 246 606,00	3 246 606,00	3 246 606,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 246 606,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 912 040,00	0,00	2 862 371,00	2 862 371,00	2 862 371,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	19 000,00	0,00	15 500,00	15 500,00	15 500,00
75	Autres produits de gestion courante	115 105,00	0,00	113 005,00	113 005,00	113 005,00
Total des recettes de gestion des services		3 046 145,00	0,00	2 990 876,00	2 990 876,00	2 990 876,00
76	Produits financiers	8 178,00	0,00	7 730,00	7 730,00	7 730,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		3 054 323,00	0,00	3 004 606,00	3 004 606,00	3 004 606,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	242 000,00		242 000,00	242 000,00	242 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		242 000,00		242 000,00	242 000,00	242 000,00
TOTAL		3 296 323,00	0,00	3 246 606,00	3 246 606,00	3 246 606,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 246 606,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 090 926,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	71 728,00	0,00	36 000,00	36 000,00	36 000,00
21	Immobilisations corporelles	105 500,00	0,00	42 500,00	42 500,00	42 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	979 291,00	0,00	982 137,00	982 137,00	982 137,00
	Total des opérations d'équipement	800 000,00	0,00	1 585 000,00	1 585 000,00	1 585 000,00
	Total des dépenses d'équipement	1 956 519,00	0,00	2 645 637,00	2 645 637,00	2 645 637,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	356 100,00	0,00	351 350,00	351 350,00	351 350,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	356 100,00	0,00	351 350,00	351 350,00	351 350,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 312 619,00	0,00	2 996 987,00	2 996 987,00	2 996 987,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	242 000,00	0,00	242 000,00	242 000,00	242 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	171,00	171,00	171,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	242 000,00	0,00	242 171,00	242 171,00	242 171,00
	TOTAL	2 554 619,00	0,00	3 239 158,00	3 239 158,00	3 239 158,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 239 158,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	126 638,00	0,00	906 061,00	906 061,00	906 061,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	126 638,00	0,00	906 061,00	906 061,00	906 061,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	5 348,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	5 348,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Total des recettes réelles d'investissement		131 986,00	0,00	906 061,00	906 061,00	906 061,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 622 633,00		1 537 926,00	1 537 926,00	1 537 926,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	800 000,00		795 000,00	795 000,00	795 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		171,00	171,00	171,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 422 633,00		2 333 097,00	2 333 097,00	2 333 097,00
TOTAL		2 554 619,00	0,00	3 239 158,00	3 239 158,00	3 239 158,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 239 158,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	2 090 926,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	368 364,00		368 364,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	385 403,00		385 403,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 515,00		1 515,00
66	Charges financières	126 898,00	0,00	126 898,00
67	Charges exceptionnelles	31 500,00	0,00	31 500,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	795 000,00	795 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 537 926,00	1 537 926,00
Dépenses d'exploitation – Total		913 680,00	2 332 926,00	3 246 606,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 246 606,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	242 000,00	242 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	351 350,00	0,00	351 350,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 585 000,00		1 585 000,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	36 000,00	0,00	36 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	42 500,00	171,00	42 671,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	982 137,00	0,00	982 137,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 996 987,00	242 171,00	3 239 158,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 239 158,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 862 371,00		2 862 371,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	15 500,00		15 500,00
75	Autres produits de gestion courante	113 005,00		113 005,00
76	Produits financiers	7 730,00	0,00	7 730,00
77	Produits exceptionnels	6 000,00	242 000,00	248 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		3 004 606,00	242 000,00	3 246 606,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 246 606,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	906 061,00	171,00	906 232,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		795 000,00	795 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		1 537 926,00	1 537 926,00
Recettes d'investissement – Total		906 061,00	2 333 097,00	3 239 158,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 239 158,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	308 788,00	368 364,00	368 364,00
604	Achats d'études, prestations de services	45 000,00	40 000,00	40 000,00
6066	Carburants	0,00	3 800,00	3 800,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	500,00	500,00
611	Sous-traitance générale	500,00	500,00	500,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	6 000,00	4 000,00	4 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	20 000,00	20 000,00	20 000,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	1 000,00	1 000,00
6161	Multirisques	0,00	1 000,00	1 000,00
617	Etudes et recherches	2 500,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	67 000,00	54 000,00	54 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	108,00	108,00
6256	Missions	100,00	250,00	250,00
627	Services bancaires et assimilés	10 000,00	5 000,00	5 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 650,00	4 850,00	4 850,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	26 058,00	20 864,00	20 864,00
62878	Remb. frais à des tiers	15 000,00	35 000,00	35 000,00
63512	Taxes foncières	106 680,00	109 092,00	109 092,00
6358	Autres droits	300,00	400,00	400,00
63712	Redevance pour la performance des réseau	0,00	60 000,00	60 000,00
6378	Autres taxes et redevances	5 500,00	8 000,00	8 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	376 050,00	385 403,00	385 403,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0,00	303 493,00	303 493,00
6218	Autre personnel extérieur	291 050,00	0,00	0,00
6331	Versement de mobilité	1 000,00	580,00	580,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	160,00	170,00	170,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 000,00	750,00	750,00
6411	Salaires, appointements, commissions	36 500,00	35 070,00	35 070,00
6413	Primes et gratifications	18 000,00	17 000,00	17 000,00
6415	Supplément familial	50,00	30,00	30,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	6 000,00	4 600,00	4 600,00
6452	Cotisations aux mutuelles	400,00	360,00	360,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	19 840,00	21 300,00	21 300,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 050,00	2 050,00	2 050,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 515,00	1 515,00	1 515,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6542	Créances éteintes	500,00	500,00	500,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	15,00	15,00	15,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		686 353,00	755 282,00	755 282,00
66	Charges financières (b) (8)	151 837,00	126 898,00	126 898,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	155 000,00	130 000,00	130 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-5 163,00	-5 852,00	-5 852,00
6618	Intérêts des autres dettes	2 000,00	1 750,00	1 750,00
6688	Autre	0,00	1 000,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	35 500,00	31 500,00	31 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	0,00	1 500,00	1 500,00
678	Autres charges exceptionnelles	30 500,00	25 000,00	25 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		873 690,00	913 680,00	913 680,00
023	Virement à la section d'investissement	1 622 633,00	1 537 926,00	1 537 926,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	800 000,00	795 000,00	795 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	800 000,00	795 000,00	795 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 422 633,00	2 332 926,00	2 332 926,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 422 633,00	2 332 926,00	2 332 926,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 296 323,00	3 246 606,00	3 246 606,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 246 606,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	42 517,03
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	48 369,03
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-5 852,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 912 040,00	2 862 371,00	2 862 371,00
70128	Autres taxes et redevances	2 625 000,00	2 573 000,00	2 573 000,00
7083	Locations diverses	129 040,00	139 071,00	139 071,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	152 500,00	142 300,00	142 300,00
70878	Remb. frais par des tiers	5 500,00	8 000,00	8 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	19 000,00	15 500,00	15 500,00
748	Autres subventions d'exploitation	19 000,00	15 500,00	15 500,00
75	Autres produits de gestion courante	115 105,00	113 005,00	113 005,00
757	Redevances des fermiers, concession..	115 100,00	113 000,00	113 000,00
7588	Autres	5,00	5,00	5,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		3 046 145,00	2 990 876,00	2 990 876,00
76	Produits financiers (b)	8 178,00	7 730,00	7 730,00
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	8 178,00	7 730,00	7 730,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	6 000,00	6 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	6 000,00	6 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		3 054 323,00	3 004 606,00	3 004 606,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	242 000,00	242 000,00	242 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	242 000,00	242 000,00	242 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		242 000,00	242 000,00	242 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 296 323,00	3 246 606,00	3 246 606,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 246 606,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	71 728,00	36 000,00	36 000,00
2031	Frais d'études	70 000,00	35 000,00	35 000,00
2033	Frais d'insertion	1 728,00	1 000,00	1 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	105 500,00	42 500,00	42 500,00
2111	Terrains nus	21 500,00	24 500,00	24 500,00
2115	Terrains bâtis	23 000,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	44 000,00	1 000,00	1 000,00
2182	Matériel de transport	16 000,00	16 000,00	16 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 000,00	1 000,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	979 291,00	982 137,00	982 137,00
2313	Constructions	280 000,00	440 000,00	440 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	699 291,00	542 137,00	542 137,00
09002	Opération d'équipement n° 09002 (5)	200 000,00	785 000,00	785 000,00
09003	Opération d'équipement n° 09003 (5)	600 000,00	800 000,00	800 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 956 519,00	2 645 637,00	2 645 637,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	356 100,00	351 350,00	351 350,00
1641	Emprunts en euros	350 000,00	345 000,00	345 000,00
1687	Autres dettes	6 100,00	0,00	0,00
16878	Remboursements des autres dettes	0,00	6 350,00	6 350,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		356 100,00	351 350,00	351 350,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 312 619,00	2 996 987,00	2 996 987,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	242 000,00	242 000,00	242 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	242 000,00	242 000,00	242 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	242 000,00	242 000,00	242 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	171,00	171,00
2115	Terrains bâtis	0,00	171,00	171,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		242 000,00	242 171,00	242 171,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 554 619,00	3 239 158,00	3 239 158,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 239 158,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	126 638,00	906 061,00	906 061,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	663 250,00	663 250,00
1313	Subv. équipt Départements	126 638,00	227 811,00	227 811,00
13188	des tiers	0,00	15 000,00	15 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		126 638,00	906 061,00	906 061,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 348,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	5 348,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		5 348,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		131 986,00	906 061,00	906 061,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 622 633,00	1 537 926,00	1 537 926,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	800 000,00	795 000,00	795 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	800 000,00	795 000,00	795 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 422 633,00	2 332 926,00	2 332 926,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	171,00	171,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	171,00	171,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 422 633,00	2 333 097,00	2 333 097,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 554 619,00	3 239 158,00	3 239 158,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 239 158,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 09002 (1)
LIBELLE : EAU BRUTE MATHAY

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 143,00	a 0,00	785 000,00	b 785 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	585 000,00	585 000,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	585 000,00	585 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 143,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 143,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-785 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 09003 (1)
LIBELLE : RENOUVELLEMENT RESEAUX EAU 2024-2029

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		685 241,76	a 0,00	800 000,00	b 800 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	685 241,76	0,00	800 000,00	800 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	685 241,76	0,00	800 000,00	800 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-800 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					5 842 673,62									
1641 Emprunts en euros (total)					5 842 673,62									
07089220	BANQUE POPULAIRE	21/01/2008	01/01/2020	30/01/2020	78 068,70	F	Taux fixe à 4,45 %	4,450	4,450	EUR	A	P	O	A-1
07104663	BANQUE POPULAIRE	29/05/2009	01/01/2020	03/03/2020	111 970,82	F	Taux fixe à 4,14 %	4,140	4,140	EUR	T	P	O	A-1
07129919	BANQUE POPULAIRE	18/01/2012	01/01/2020	16/04/2020	41 063,69	F	Taux fixe à 5,10 %	5,100	5,100	EUR	A	P	O	A-1
07142720	BANQUE POPULAIRE	05/08/2013	01/01/2020	25/02/2020	39 632,54	F	Taux fixe à 3,40 %	3,400	3,400	EUR	A	P	O	A-1
08744052	BANQUE POPULAIRE	18/01/2017	01/01/2020	22/04/2020	85 692,71	F	Taux fixe à 1,35 %	1,350	1,350	EUR	A	P	O	A-1
08755530	BANQUE POPULAIRE	27/05/2017	01/01/2020	12/03/2020	80 075,87	F	Taux fixe à 0,60 %	0,600	0,600	EUR	A	P	O	A-1
08873795 (ex 07109582)	BANQUE POPULAIRE	08/03/2021	15/03/2021	01/12/2021	72 800,00	F	Taux fixe à 0,81%	0,810	0,810	EUR	A	P	O	A-1
08873815 (ex 07111882)	BANQUE POPULAIRE	08/03/2021	01/04/2021	01/02/2022	158 442,33	F	Taux fixe à 0,69 %	0,690	0,690	EUR	A	P	O	A-1
08873816 (ex 7136555)	BANQUE POPULAIRE	08/03/2021	15/03/2021	15/06/2021	516 100,06	F	Taux fixe à 0,98 %	0,980	0,980	EUR	T	P	O	A-1
10278 08400 000202982 05 (ex 10278 08530 000201308 02)	CREDIT MUTUEL	17/07/2007	01/01/2022	31/03/2022	206 941,00	F	Taux fixe à 4,43 %	4,500	4,500	EUR	T	P	O	A-1
10278 08400 000211453 05 (ex 10278 08400 000205935 02)	CREDIT MUTUEL	26/09/2012	01/01/2020	31/03/2020	118 333,10	F	Taux fixe à 5 %	5,000	5,090	EUR	T	P	O	A-1
10278 08400 000211453 06 (ex 10278 08400 000205935 05)	CREDIT MUTUEL	02/08/2013	01/01/2020	29/02/2020	239 054,00	F	Taux fixe à 4,55 %	4,550	4,630	EUR	T	P	O	A-1
10278 08400 000211453 07 (ex 10278 08400 000206358 02)	CREDIT MUTUEL	21/06/2013	01/01/2020	31/05/2020	53 441,52	F	Taux fixe à 4,55 %	4,550	4,550	EUR	A	P	O	A-1
10278 08400 000211453 08 (ex 10278 08400 000206358 04)	CREDIT MUTUEL	05/10/2017	01/01/2020	30/09/2020	17 527,32	F	Taux fixe à 1,15 %	1,150	1,150	EUR	A	P	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
10278 08530 000202982 06 (ex 10278 08530 000184911 04)	CREDIT MUTUEL	03/10/2005	01/01/2020	31/08/2020	106 486,25	F	Taux fixe à 3,45 %	3,450	3,450	EUR	A	P	O	A-1
10278 08530 000202982 07 (ex 10278 08530 000184911 08)	CREDIT MUTUEL	30/11/2015	01/01/2020	31/03/2020	41 492,75	F	Taux fixe à 1,95 %	1,950	1,960	EUR	T	P	O	A-1
1148401	CREDIT AGRICOLE	25/11/2019	01/01/2020	15/02/2020	350 000,00	F	Taux fixe à 0,98 %	0,980	0,980	EUR	T	P	O	A-1
1273362	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/05/2015	01/01/2023	01/02/2023	708 650,48	V	(Livret A + 1) - Floor - 1 sur Livret A	2,000	2,000	EUR	T	C	O	A-1
55024494176	CREDIT AGRICOLE	19/12/2005	01/01/2020	09/04/2020	489 354,04	F	Taux fixe à 3,63 %	3,630	3,680	EUR	T	P	O	A-1
55025023371	CREDIT AGRICOLE	14/12/2005	01/01/2020	19/03/2020	15 008,73	F	Taux fixe à 3,65 %	3,650	3,650	EUR	A	P	O	A-1
55028510347	CREDIT AGRICOLE	26/06/2006	01/01/2020	03/02/2020	64 514,74	F	Taux fixe à 3,85 %	3,640	3,850	EUR	A	P	O	A-1
55032466593	CREDIT AGRICOLE		01/01/2020	29/05/2020	106 617,92	F	Taux fixe à 3,85 %	3,850	3,850	EUR	A	P	O	A-1
56043687135	CREDIT AGRICOLE	10/05/2011	01/01/2020	03/08/2020	50 287,07	F	Taux fixe à 4,05 %	4,050	4,050	EUR	A	P	O	A-1
56043902608	CREDIT AGRICOLE	19/05/2011	01/01/2020	13/07/2020	39 073,26	F	Taux fixe à 3,95 %	3,950	3,950	EUR	A	P	O	A-1
56045113456	CREDIT AGRICOLE	07/07/2011	01/01/2020	22/07/2020	104 549,32	F	Taux fixe à 4,35 %	4,350	4,350	EUR	A	P	O	A-1
5615012	CAISSE D'EPARGNE	14/11/2018	01/01/2020	25/02/2020	31 614,85	F	Taux fixe à 1,79 %	1,790	1,800	EUR	T	P	O	A-1
5708650	CAISSE D'EPARGNE	01/04/2019	01/01/2021	25/04/2021	686 183,29	F	Taux fixe à 2,21 %	2,210	2,210	EUR	A	P	O	A-1
5712136	CAISSE D'EPARGNE	01/04/2019	01/01/2021	25/05/2021	387 858,87	F	Taux fixe à 2,22 %	2,220	2,220	EUR	A	P	O	A-1
5762780	CAISSE D'EPARGNE	04/07/2019	01/01/2020	25/04/2020	19 574,78	F	Taux fixe à 1,62 %	1,620	1,630	EUR	T	P	O	A-1
5916122 (ex 5862171)	CAISSE D'EPARGNE		01/01/2020	25/01/2020	8 700,00	V	Livret A + 0,29	1,040	1,060	EUR	T	C	O	A-1
90174	CREDIT AGRICOLE	28/10/2013	01/01/2022	19/02/2022	31 028,49	F	Taux fixe à 3,49 %	3,490	3,490	EUR	A	P	O	A-1
9041684	CAISSE D'EPARGNE	05/06/2012	01/01/2020	25/03/2020	182 637,58	F	Taux fixe à 4,80 %	4,800	4,890	EUR	T	P	O	A-1
9447112	CAISSE D'EPARGNE	19/04/2014	01/01/2020	25/01/2020	141 261,64	F	Taux fixe à 2,99 %	2,990	2,990	EUR	A	P	O	A-1
9743388	CAISSE D'EPARGNE	01/06/2018	01/01/2020	25/07/2020	17 460,49	F	Taux fixe à 1,91 %	1,910	1,910	EUR	A	P	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
AN 096487	CAISSE D'EPARGNE	17/04/2008	01/01/2021	25/01/2021	24 038,23	F	Taux fixe à 4,56 %	4,560	4,560	EUR	A	P	O	A-1
MON532704EUR (ex MON059860EUR)	SFIL CAFFIL	13/12/1999	01/01/2020	02/01/2020	64 028,59	F	Taux fixe à 6,05 %	6,050	6,050	EUR	A	C	O	A-1
MON532745EUR (ex MON062232EUR)	SFIL CAFFIL	23/03/2001	01/01/2020	01/09/2020	22 549,38	F	Taux fixe à 5,98 %	5,980	5,980	EUR	A	P	O	A-1
MON532790EUR (ex MON260439EUR)	SFIL CAFFIL	30/06/2008	01/01/2020	01/02/2020	256 531,43	F	Taux fixe à 5,11 %	5,110	5,110	EUR	A	P	O	A-1
MON532794EUR (ex MON058577EUR)	SFIL CAFFIL	22/06/1999	01/01/2022	02/01/2022	9 364,92	F	Taux fixe à 4,98 %	4,980	4,980	EUR	A	P	O	A-1
MON532797EUR (ex MON233050EUR)	SFIL CAFFIL	10/08/2015	01/01/2022	02/01/2022	64 662,86	F	Taux fixe à 3,88 %	3,880	3,880	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					73 205,67									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					73 205,67									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
07087090	BANQUE POPULAIRE	14/11/2007	01/01/2020	29/02/2020	27 321,70	F	Taux fixe à 4,38 %	4,380	4,450	EUR	T	P	O	A-1
55019500946	CREDIT AGRICOLE	24/05/2005	01/01/2020	13/03/2020	45 883,97	F	Taux fixe à 3,85 %	3,850	3,910	EUR	T	P	O	A-1
Total général					5 915 879,29									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		4 474 930,70					340 741,93	123 643,70	0,00	42 429,92
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 474 930,70					340 741,93	123 643,70	0,00	42 429,92
07089220	N	0,00	A-1	36 800,71	3,08	F	Taux fixe à 1,21 %	1,210	9 034,87	445,29	0,00	307,97
07104663	N	0,00	A-1	57 668,83	4,67	F	Taux fixe à 2,10 %	2,120	11 668,68	1 119,56	0,00	72,45
07129919	N	0,00	A-1	26 863,20	6,29	F	Taux fixe à 5,10 %	5,100	3 289,03	1 370,02	0,00	848,28
07142720	N	0,00	A-1	21 468,82	4,15	F	Taux fixe à 3,40 %	3,400	4 011,54	729,94	0,00	502,87
08744052	N	0,00	A-1	62 482,43	11,31	F	Taux fixe à 1,35 %	1,350	4 831,74	843,51	0,00	536,15
08755530	N	0,00	A-1	30 478,95	2,20	F	Taux fixe à 0,60 %	0,600	10 098,65	182,87	0,00	97,82
08873795 (ex 07109582)	N	0,00	A-1	52 832,06	9,92	F	Taux fixe à 0,81%	0,810	5 093,48	427,94	0,00	31,15
08873815 (ex 07111882)	N	0,00	A-1	125 762,52	10,08	F	Taux fixe à 0,69 %	0,690	11 043,94	867,76	0,00	723,40
08873816 (ex 7136555)	N	0,00	A-1	435 795,75	18,21	F	Taux fixe à 0,98 %	0,980	21 916,98	4 190,42	0,00	169,00
10278 08400 000202982 05 (ex 10278 08530 000201308 02)	N	0,00	A-1	178 375,64	13,00	F	Taux fixe à 4,43 %	4,500	10 392,13	7 730,99	0,00	0,00
10278 08400 000211453 05 (ex 10278 08400 000205935 02)	N	0,00	A-1	96 193,49	13,50	F	Taux fixe à 5 %	5,090	5 127,07	4 714,53	0,00	0,00
10278 08400 000211453 06 (ex 10278 08400 000205935 05)	N	0,00	A-1	209 156,14	19,42	F	Taux fixe à 4,55 %	4,630	6 834,84	9 401,08	0,00	767,13

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
10278 08400 000211453 07 (ex 10278 08400 000206358 02)	N	0,00	A-1	46 467,05	18,42	F	Taux fixe à 4,55 %	4,550	1 590,94	2 114,25	0,00	1 191,09
10278 08400 000211453 08 (ex 10278 08400 000206358 04)	N	0,00	A-1	11 092,47	7,75	F	Taux fixe à 1,15 %	1,150	1 331,71	127,56	0,00	28,06
10278 08530 000202982 06 (ex 10278 08530 000184911 04)	N	0,00	A-1	57 747,12	4,67	F	Taux fixe à 3,45 %	3,450	10 779,53	1 992,28	0,00	540,13
10278 08530 000202982 07 (ex 10278 08530 000184911 08)	N	0,00	A-1	29 884,21	11,00	F	Taux fixe à 1,95 %	1,960	2 460,29	564,83	0,00	0,00
1148401	N	0,00	A-1	286 678,80	19,87	F	Taux fixe à 0,98 %	0,980	13 040,37	2 761,63	0,00	335,21
1273362	N	0,00	A-1	657 112,24	25,33	V	(Livret A + 1) - Floor - 1 sur Livret A	4,000	25 769,12	21 762,19	0,00	2 867,23
55024494176	N	0,00	A-1	361 429,41	11,02	F	Taux fixe à 2,57 %	2,590	28 077,74	9 019,58	0,00	1 927,60
55025023371	N	0,00	A-1	8 913,63	5,22	F	Taux fixe à 3,65 %	3,650	1 355,69	325,35	0,00	215,32
55028510347	N	0,00	A-1	20 204,34	1,09	F	Taux fixe à 3,85 %	3,850	9 911,41	777,87	0,00	359,95
55032466593	N	0,00	A-1	33 335,84	1,41	F	Taux fixe à 3,85 %	3,850	16 391,84	1 283,43	0,00	382,34
56043687135	N	0,00	A-1	15 820,21	1,59	F	Taux fixe à 4,05 %	4,050	7 753,07	640,72	0,00	133,41
56043902608	N	0,00	A-1	12 264,58	1,53	F	Taux fixe à 3,95 %	3,950	6 013,50	484,45	0,00	114,54
56045113456	N	0,00	A-1	88 563,39	16,56	F	Taux fixe à 4,35 %	4,350	3 626,25	3 852,51	0,00	1 621,59
5615012	N	0,00	A-1	24 305,50	13,90	F	Taux fixe à 1,79 %	1,800	1 541,85	424,75	0,00	39,62
5708650	N	0,00	A-1	564 405,66	14,32	F	Taux fixe à 2,21 %	2,210	32 144,84	12 473,37	0,00	8 005,35
5712136	N	0,00	A-1	336 538,52	19,40	F	Taux fixe à 2,22 %	2,220	13 549,97	7 471,16	0,00	4 282,29
5762780	N	0,00	A-1	15 589,10	14,82	F	Taux fixe à 1,62 %	1,630	925,78	246,94	0,00	42,89
5916122 (ex 5862171)	N	0,00	A-1	7 200,00	23,82	V	Livret A + 0,29	3,380	300,00	215,03	0,00	26,84

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
90174	N	0,00	A-1	18 632,03	3,13	F	Taux fixe à 3,49 %	3,490	4 423,87	650,26	0,00	428,37
9041684	N	0,00	A-1	122 304,74	7,48	F	Taux fixe à 4,80 %	4,890	13 891,90	5 623,06	0,00	72,28
9447112	N	0,00	A-1	100 916,41	9,07	F	Taux fixe à 2,99 %	2,990	8 807,05	3 017,40	0,00	2 562,82
9743388	N	0,00	A-1	12 894,15	11,57	F	Taux fixe à 1,91 %	1,910	966,26	246,28	0,00	98,09
AN 096487	N	0,00	A-1	11 225,86	2,07	F	Taux fixe à 4,56 %	4,560	3 576,38	511,90	0,00	324,60
MON532704EUR (ex MON059860EUR)	N	0,00	A-1	48 783,69	15,00	F	Taux fixe à 6,05 %	6,050	3 048,98	2 951,41	0,00	2 759,26
MON532745EUR (ex MON062232EUR)	N	0,00	A-1	4 324,25	0,67	F	Taux fixe à 5,98 %	5,980	4 324,25	258,59	0,00	0,00
MON532790EUR (ex MON260439EUR)	N	0,00	A-1	184 597,50	8,08	F	Taux fixe à 5,11 %	5,110	16 665,48	9 432,93	0,00	7 842,38
MON532794EUR (ex MON058577EUR)	N	0,00	A-1	6 271,62	4,00	F	Taux fixe à 4,98 %	4,980	1 135,46	312,33	0,00	255,07
MON532797EUR (ex MON233050EUR)	N	0,00	A-1	53 549,84	10,00	F	Taux fixe à 3,88 %	3,880	3 995,45	2 077,73	0,00	1 917,37
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		45 312,03					6 304,25	1 707,39	0,00	86,38
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		45 312,03					6 304,25	1 707,39	0,00	86,38
07087090	N	0,00	A-1	11 374,64	2,91	F	Taux fixe à 4,38 %	4,450	3 627,80	439,16	0,00	29,55
55019500946	N	0,00	A-1	33 937,39	10,45	F	Taux fixe à 3,85 %	3,910	2 676,45	1 268,23	0,00	56,83
Total général		0,00		4 520 242,73					347 046,18	125 351,09	0,00	42 516,30

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	42	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,02	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 520 242,73	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €	21/12/2017

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Etudes - c/2031	5	21/12/2017
L	Frais de recherche - c/2032	5	21/12/2017
L	Frais d'insertion - c/2033	1	21/12/2017
L	Licences - c/2051	2	21/12/2017
L	Logiciels - c/2051	2	21/12/2017
L	Progiciels - c/2051	2	21/12/2017
L	Droit d'usage et d'utilisation - c/2051	2	21/12/2017
L	Autres immobilisations incorporelles - c/2088	1	21/12/2017
L	Terrains nus - c/2111	0	21/12/2017
L	Terrains bâtis - c/2115	0	21/12/2017
L	Autres terrains - c/2118	0	21/12/2017
L	Aménagements de terrains nus - c/2121	20	21/12/2017
L	Aménagements de terrains bâtis - c/2125	20	21/12/2017
L	Aménagements espaces verts - c/2128	0	21/12/2017
L	Constructions - Bâtiments - c/2131	35	21/12/2017
L	Constructions - Station production d'eau potable - c/21311	50	21/12/2017
L	Aménagement bâtiments station d'eau potable - c/21351	20	21/12/2017
L	Construction station d'épuration assainissement - c/21311	30	21/12/2017
L	Aménagement station d'épuration assainissement - c/21351	20	21/12/2017
L	Construction bâtiments administratifs eau - c/21315	75	21/12/2017
L	Aménagement bâtiments administratifs eau - c/21355	20	21/12/2017
L	Construction bâtiments administratifs assainissement - c/21315	30	21/12/2017
L	Aménagement bâtiments administratifs assainissement - c/21355	20	21/12/2017
L	Installations générales et aménagements des constructions - c/2135	30	21/12/2017
L	Installations de voirie - c/2135	15	21/12/2017
L	Travaux de voirie - c/2138	30	21/12/2017
L	Travaux de VRD - c/2138	30	21/12/2017
L	Autres constructions - c/2138	30	21/12/2017
L	Travaux de démolition de bâtiments - c/2138	20	21/12/2017
L	Installations complexes spécialisées - c/2151	20	21/12/2017
L	Installations à caractère spécifique - c/2153	20	21/12/2017
L	Réseaux d'eau potable - c/21531	60	21/12/2017
L	Installation télésurveillance eau potable - c/21531	60	21/12/2017
L	Reseau d'assainissement - c/21532	60	21/12/2017
L	Installation télésurveillance assainissement - c/21532	60	21/12/2017
L	Matériel industriel - c/2154	10	21/12/2017
L	Matériel et outillage de voirie - c/2154	10	21/12/2017
L	Matériel d'entretien - c/2154	10	21/12/2017
L	Matériel de garage - c/2154	10	21/12/2017
L	Matériel d'atelier - c/2154	10	21/12/2017
L	Matériel technique - c/2154	10	21/12/2017
L	Matériel de manutention - c/2154	10	21/12/2017
L	Matériel de levage ascenseurs - c/2154	30	21/12/2017
L	Installations, matériel et outillage technique - c/2154	10	21/12/2017

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Matériel de laboratoire - c/2154	10	21/12/2017
L	Matériel telecom - émetteur radio - c/2154	10	21/12/2017
L	Matériel telecom - câblerie - c/2154	10	21/12/2017
L	Outillage industriel - c/2155	10	21/12/2017
L	Matériel spécifique d'exploitation - c/2156	10	21/12/2017
L	Matériel d'exploitation eau potable - c/21561	10	21/12/2017
L	Matériel d'exploitation assainissement - c/21562	10	21/12/2017
L	Aménagements du matériel et outillage industriels - c/2157	10	21/12/2017
L	Installations générales et aménagements divers - c/2181	10	21/12/2017
L	Voitures particulières et équipements - c/2182	5	21/12/2017
L	Voitures utilitaires et équipements - c/2182	8	21/12/2017
L	Fourgons et équipements - c/2182	8	21/12/2017
L	Camions et véhicules industriels - c/2182	10	21/12/2017
L	Poids lourds et équipements - c/2182	10	21/12/2017
L	Matériel transport divers - c/2182	5	21/12/2017
L	Matériel de bureau - c/2183	10	21/12/2017
L	Matériel informatique - c/2183	5	21/12/2017
L	Matériel de téléphonie - c/2183	5	21/12/2017
L	Photocopieurs - c/2183	10	21/12/2017
L	Mobilier de bureau - c/2184	15	21/12/2017
L	Mobilier industriel - c/2184	15	21/12/2017
L	Signalétique intérieure - c/2184	15	21/12/2017
L	Radiotéléphones - c/2188	10	21/12/2017
L	Matériel chauffage - climatisation - c/2188	10	21/12/2017
L	Matériel reprographie - c/2188	10	21/12/2017
L	Matériels et mobiliers divers - c/2188	10	21/12/2017
L	Tracteur tondeuse - c/2188	10	21/12/2017
L	Tractopelle - c/2188	10	21/12/2017
L	Remorque - c/2188	10	21/12/2017
L	Terrains nus c/21711	0	17/12/2020
L	Terrains bâtis c/21715	0	17/12/2020
L	Autres terrains c/21718	0	17/12/2020
L	Aménagement de terrains nus c/21721	20	17/12/2020
L	Aménagement de terrains bâtis c/21725	20	17/12/2020
L	Aménagement des espaces verts c/21728	20	17/12/2020
L	Construction de bâtiments d'exploitation d'eau potable c/217311	50	17/12/2020
L	Construction de bâtiments administratifs d'eau potable c/217315	75	17/12/2020
L	Aménagements de bâtiments d'exploitation d'eau potable c/217351	20	17/12/2020
L	Aménagements de bâtiments administratifs d'eau potable c/217355	20	17/12/2020
L	Construction de bâtiments d'exploitation d'assainissement c/217311	30	17/12/2020
L	Construction de bâtiments administratifs d'assainissement c/217315	30	17/12/2020
L	Aménagements de bâtiments d'exploitation d'assainissement c/217351	20	17/12/2020
L	Aménagements de bâtiments administratifs d'assainissement c/217355	20	17/12/2020
L	Travaux de VRD c/21738	30	17/12/2020
L	Autres constructions c/21738	30	17/12/2020
L	Travaux de démolition de bâtiments c/21738	20	17/12/2020
L	Construction sur sol d'autrui de bâtiments d'exploitation d'eau potable c/217411	50	17/12/2020
L	Construction sur sol d'autrui de bâtiments administratifs d'eau potable c/217415	75	17/12/2020
L	Aménagement sur sol d'autrui de bâtiments d'exploitation d'eau potable c/217451	20	17/12/2020
L	Aménagement sur sol d'autrui de bâtiments administratifs d'eau potable c/217455	20	17/12/2020
L	Construction sur sol d'autrui de bâtiments d'exploitation d'assainissement c/217411	30	17/12/2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Construction sur sol d'autrui de bâtiments administratifs d'assainissement c/217415	30	17/12/2020
L	Aménagements sur sol d'autrui de bâtiments d'exploitation d'assainissement c/217451	20	17/12/2020
L	Aménagements sur sol d'autrui de bâtiments administratifs d'assainissement c/217455	20	17/12/2020
L	Travaux sur sol d'autrui de VRD c/21748	30	17/12/2020
L	Autres constructions sur sol d'autrui c/21748	30	17/12/2020
L	Travaux de démolition de bâtiments sur sol d'autrui c/21748	20	17/12/2020
L	Installations complexes spécialisées c/21751	20	17/12/2020
L	Réseaux d'eau potable c/217531	60	17/12/2020
L	Installation télésurveillance eau potable c/217531	60	17/12/2020
L	Réseau d'assainissement c/217532	60	17/12/2020
L	Installation télésurveillance assainissement c/217532	60	17/12/2020
L	Matériel industriel c/21754	10	17/12/2020
L	Matériel et outillage de voirie c/21754	10	17/12/2020
L	Matériel d'entretien c/21754	10	17/12/2020
L	Matériel de garage c/21754	10	17/12/2020
L	Matériel d'atelier c/21754	10	17/12/2020
L	Matériel technique c/21754	10	17/12/2020
L	Matériel de manutention c/21754	10	17/12/2020
L	Matériel de levage ascenseurs c/21754	30	17/12/2020
L	Installations, matériel et outillage technique c/21754	10	17/12/2020
L	Matériel de laboratoire c/21754	10	17/12/2020
L	Matériel télécom - émetteur radio c/21754	10	17/12/2020
L	Matériel télécom - câbleries c/21754	10	17/12/2020
L	Matériel télécom SAE c/21754	10	17/12/2020
L	Outillage industriel c/21755	10	17/12/2020
L	Matériel d'exploitation eau potable c/217561	10	17/12/2020
L	Matériel d'exploitation assainissement c/217562	10	17/12/2020
L	Aménagements du matériel et outillage industriels c/21757	10	17/12/2020
L	Voitures particulières et équipements c/21782	5	17/12/2020
L	Voitures utilitaires et équipements c/21782	8	17/12/2020
L	Fourgons et équipements c/21782	8	17/12/2020
L	Camions et véhicules industriels c/21782	10	17/12/2020
L	Poids lourds et équipements c/21782	10	17/12/2020
L	Matériel transport divers c/21782	5	17/12/2020
L	Matériel de bureau c/21783	10	17/12/2020
L	Matériel informatique c/21783	5	17/12/2020
L	Matériel de téléphone c/21783	5	17/12/2020
L	Photocopieurs c/21783	10	17/12/2020
L	Mobilier de bureau c/21784	15	17/12/2020
L	Mobilier industriel c/21784	15	17/12/2020
L	Radiotéléphones c/21788	10	17/12/2020
L	Matériel chauffage - Climatisation c/21788	10	17/12/2020
L	Matériel reprographie c/21788	10	17/12/2020
L	Matériels et mobiliers divers c/21788	10	17/12/2020
L	Tracteur tondeuse c/21788	10	17/12/2020
L	Tractopelle c/21788	10	17/12/2020
L	Remorque c/21788	10	17/12/2020
L	Autres matériels c/21788	10	17/12/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00
Provision pour risque d'impayé	0,00	30/09/2021	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	593 350,00	593 350,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 332 926,00	2 332 926,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 739 576,00	1 739 576,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		593 350,00	I 593 350,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		351 350,00	351 350,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	345 000,00	345 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	6 350,00	6 350,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		242 000,00	242 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	242 000,00	242 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 332 926,00	III 2 332 926,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 332 926,00	2 332 926,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28153	Installations à caractère spécifique	795 000,00	795 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 537 926,00	1 537 926,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6743	LC4358	Subvention Service Fraternel Entraide Projet Terra Care Laos	Service Fraternel Entraide	Association	1 500,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
D EAU BRUTE 2024/1 EAU BRUTE	10 000 000,00	0,00	10 000 000,00	1 143,00	785 000,00	9 213 857,00
D RESX 24-29 2024/1 RENOUVELLEMENT RESEAUX EAU 2024-2029	3 600 000,00	0,00	3 600 000,00	685 242,00	800 000,00	2 114 758,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %)

présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 113

Nombre de membres présents : 92

Nombre de suffrages exprimés : 111

VOTES :

Pour : 66

Contre : 24

Abstentions : 21

Date de convocation : 04/04/2025

Présenté par (1) le président,

A Montbéliard le 10/04/2025

(1) le président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Montbéliard, le 10/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil communautaire de PMA.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.